



ENCORE UNE FOIS A PROPOS DE LA LEPI

Par Jean Kokou ZOUNON

Dans une déclaration en date du 29 avril 2014 sur la correction de la LEPI, l'Union fait la Nation (UN) a publié des réserves formelles et émis de sérieuses inquiétudes à propos de la correction en cours de la LEPI qui a débuté avec la phase dite de l'audit participatif. Après avoir montré l'inexistence d'une LEPI, mais en fait l'existence plutôt d'un "fichier abusivement appelé LEPI" (sic), l'UN fait part "des conditions de confection honnête d'une LEPI." *"Elle rappelle, une fois encore, tous les dysfonctionnements qui ont émaillé la phase de l'audit participatif. Elle émet donc les plus grandes réserves sur la qualité des données recueillies en attendant leur publication et leur analyse minutieuse"*. Enfin « *L'UN exige un nouvel enregistrement général et exhaustif de tous les électeurs.* »

L'UN, malgré ses dénonciations, a toujours participé à la confection de la LEPI. Ses députés sont membres de la COS-LEPI et de ses militants sont des agents à la base. Elle a mobilisé ses chefs et cadres, ses élus locaux pour appeler, convaincre et appeler les populations à participer à la correction d'un outil qu'elle reconnaît inexistant. De même, tous les partis du Renouveau ont fait campagne pour la correction de cette LEPI qu'ils savent inexistante, et ont mobilisé les populations pour cette opération d'audit participatif. L'opération, prévue pour quinze jour a été prolongé par deux fois d'une semaine.

Mais, voilà qu'après tout cela, l'UN émet les plus grandes réserves sur la qualité des données recueillies et exige un nouvel enregistrement général et exhaustif de tous les électeurs. Ces observations sonnent comme un verdict contre cette nouvelle mascarade et nouveau gâchis que constitue la "correction" d'une LEPI inexistante ; voire contre sa poursuite.

Après le Parti Communiste du Bénin, le Front Citoyen pour la sauvegarde des Acquis Démocratiques a indiqué que la LEPI est incorrigible, inamendable et a appelé à arrêter le gâchis et à procéder à la confection d'une autre liste pour les élections à venir.

Alors, après sa déclaration, l'UN aura-t-elle enfin le courage de ses positions et s'arrêter de donner sa caution à la poursuite d'une opération frauduleuse, inutilement couteuse. Seul l'avenir nous le dira. Mais, d'ores et déjà, on peut retenir que la LEPI "corrigée" sera un agrandissement monstrueux de l'original.

Pour le moment, on retiendra que les organisateurs de cette nouvelle mascarade sont bien contents de leurs forfaits. Ainsi on nous indique qu'environ 6 600 000 personnes âgées de 12 ans et plus se seraient inscrites contre une prévision de 6 100 000. Au lieu de s'en inquiéter, Mr SACCA Lafia apprécie le dépassement du nombre attendu de 500.000 inscrits sur une liste électorale, comme un indicateur de succès ! Ainsi, pour lui, plus il y a de fraude, mieux c'est donc !

Par ailleurs, SACCA Lafia, recevant le mercredi 07 mai 2014, une délégation de l'UN conduite par Bruno AMOUSSOU au sujet des réserves émises, aurait *"sans donner une réponse à la demande de l'UN de suivre de près le processus, surtout d'avoir accès au serveur de l'audit électoral, a promis d'étudier cette doléance en plénière à l'aucune des textes qui régissent le processus de correction de cette liste"*(cf. la Nation n°5983 du 08

mai 2014). On sait que les représentants du pouvoir sont majoritaires dans cette plénière et que les textes sont taillés pour la conservation et la poursuite de la LEPI frauduleuse. Une LEPI fiable, permettant des élections transparentes ne peut se faire tant que le système YAYI, fait de fraude, d'intimidation et de corruption est en place.

Les faits montrent par ailleurs que Boni YAYI n'a renoncé à aucune des initiatives mises en œuvre pour rester au pouvoir après 2016. Il ne lâche rien. La loi sur la révision de la Constitution est toujours à l'ordre du jour au Parlement ; la loi contre les grèves également. Les nominations en violation des textes et normes administratifs lui permettent de continuer de disposer, à des fins personnels, ses hommes tant dans les entreprises publiques, l'administration que dans les postes diplomatiques. Le refus de sanctionner ses éléments, convaincus de fraude (l'ex ministre KORA Zaki) ou de répression sanglante (AGOSSADOU et AZANDE) montrent sa détermination à piétiner les libertés et la démocratie. L'acharnement fiscal, judiciaire contre les opérateurs économiques considérés comme opposants continue, de même que les scandales. La LEPI "corrigée" sera par conséquent un instrument aux mains de Boni YAYI, soit pour se maintenir au pouvoir en 2016 soit pour faire élire un "mouton" pour la protection du système. Et ceci pour la poursuite des malheurs du peuple et la destruction du pays.

CORRESPONDANCE

SCANDALES A L'INTERIEUR, SCANDALE AUSSI A L'INTERNETIONAL

LU POUR VOUS : LA LETTRE DU CONTINENT N°681 DU 30 AVRIL 2014

"Qui a volé les Béninois de la Minusma ?

Une inspection interne aux Nations unies a révélé la non-conformité du contingent béninois opérant au sein de la Minusma. Et exige une remise en ordre rapide !

Actuel commandant du contingent béninois de la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), le lieutenant-colonel Norbert Agontinglo a été rappelé de toute urgence à Cotonou, le 9 avril, pour consultation. Objectif : éviter les sanctions de l'ONU suite à une enquête interne portant sur le fonctionnement et les équipements de ce contingent doté de quelque 650 hommes et déployé au Mali fin 2013.

Le 12 mars, lors d'une mission effectuée dans le campement où sont actuellement logés les soldats ghanéens, nigériens, pakistanais et béninois, quatre inspecteurs onusiens ont conclu au détournement et au vol de ces équipements après avoir constaté l'absence de tenues réglementaires des soldats béninois malgré un don de paquetages complets des Etats-Unis. Outre le non port de Rangers, les inspecteurs ont également noté l'absence de climatiseurs censés être installés dans les tentes de ces mêmes militaires alors que les températures tutoient les 50°C au Mali. Plusieurs ordinateurs portables se sont par ailleurs littéralement envolés. Selon nos sources, l'état-major béninois dispose de deux mois pour clarifier la situation et équiper ses hommes. Les soldats béninois participant aux forces d'intervention onusiennes n'en sont pas au premier "incident" de ce type. En octobre 2012, une inspection avait pointé le paquetage inapproprié d'un contingent œuvrant au sein de l'Onuci."

Scandales à l'intérieur, scandales à l'international. Même au sein de l'armée au dépend de la vie des soldats !

Séraphin